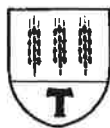


REÇU A LA PRÉFECTURE

- 9 JUIL. 2021



## SIVOM DES TROIS-ÉPIS

Département  
du HAUT-RHIN

### PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

du 23 JUIN 2021 à 18h30

Arrondissement  
de COLMAR-RIBEAUVILLÉ

Nombre de délégués élus  
9

Délégués en fonction  
9

Délégués présents  
8

#### **Etaient présents (8)**

M. Patrick REINSTETTEL, délégué d'Ammerschwih, Président  
M. Gérard GLENAT, délégué de Turckheim, 1<sup>er</sup> vice-président  
M Jean-Luc LAMEY, délégué de Niedermorschwihr, 2<sup>ème</sup> vice-président  
M. Aimé KUNTZMANN, délégué de Niedermorschwihr  
M. François LALLEMAND, délégué de Turckheim  
M. Marc SCHIELE, délégué d'Ammerschwih  
Mme Lucie PONGRATZ-GLEIZES, déléguée d'Ammerschwih  
Mme Claudia MARCHAL, déléguée de Niedermorschwihr

#### **Etait excusé (1)**

M. Daniel SCHOEPFF, délégué de Turckheim

#### **Procuration (1)**

M. Daniel SCHOEPFF a donné procuration de vote à M. Gérard GLENAT

#### **Assistait également :**

Mme Martine WARTH, secrétaire général du SIVOM

Monsieur Patrick REINSTETTEL accueille l'assemblée à 18h30 et, s'assurant du quorum, ouvre la séance avec l'ordre du jour suivant :

1. Communications
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 avril 2021
3. Loyers/Remise exceptionnelle liée à la crise sanitaire
4. Restauration scolaire / Participation des familles
5. Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable
6. Rapport d'activité 2020
7. Divers

## 1/ 23.06.2021 - Communications

**Le Président porte à la connaissance de l'assemblée diverses informations.**

1.1 Bâtiment syndical - Intervention d'une entreprise pour le nettoyage de la verrière et des gouttières avec étanchéité de l'ouvrage.

1.2 Contrôle du réseau d'eau potable le 9 juin dans un cadre contractuel par entreprise spécialisée. Aucune anomalie n'a été constatée.

1.3 Paratonnerre sur le bâtiment syndical - Signature du contrat de vérification annuelle sur une durée de 5 ans.

1.4 Protection contre la foudre pour le monument du Galtz – Réalisation des travaux de réfection de l'installation avec une meilleure fixation des conducteurs, ceci afin de maximiser la sécurité des visiteurs et éviter le vandalisme.

1.5 Eclairage public - Une subvention complémentaire de 19 525 € sera versée par la CEA. Une excellente nouvelle pour les finances du syndicat. Des essais d'éclairage ont été réalisés début juin. Les travaux d'installation devraient débuter en septembre prochain.

## 2/ 23.06.2021 - Approbation du procès-verbal de la séance du 6 avril 2021

Le procès-verbal de la séance du 6 avril 2021 transmis aux membres du Comité Directeur est soumis à leur approbation.

**Le Comité Directeur, après en avoir délibéré  
à l'unanimité**

**ADOpte** le compte-rendu de la séance du 6 avril 2021.

## 3/ 23.06.2021 - Loyers/Remise exceptionnelle liée à la crise sanitaire

Au regard des difficultés rencontrées par deux locataires du SIVOM, professionnels impactés par les conséquences de l'état d'urgence sanitaire sur leurs activités et ayant sollicité un soutien de la collectivité, soit lors d'un entretien soit par écrit, proposition est faite par le président et les vice-présidents, ainsi que cela avait déjà été évoqué lors du comité d'avril, de limiter à 9/12<sup>ème</sup> pour l'exercice 2021 les loyers perçus par le SIVOM.

Entendu diverses interventions sur le caractère généreux de cette position, sachant que, contrairement au professionnel de santé, le commerce de cycles/vélo Café a probablement bénéficié du fonds de solidarité mis en place par le gouvernement. Néanmoins, il y a consensus sur le principe du soutien.

**Le Comité Directeur, après en avoir délibéré  
à l'unanimité**

**ACCUEILLE** favorablement cette proposition de remise gracieuse pour ces professionnels, impactés par les conséquences de la crise sanitaire COVID 19.

**DECIDE** d'une remise exceptionnelle de trois mois de loyer sur l'exercice 2021 pour ces deux locataires des 14, 16 et 18 rue Thierry SCHOERE, soit une somme globale de 2 443.92 €.

**AUTORISE** le président à concrétiser comptablement ce geste de solidarité.

#### **4/ 23.06.2021 - Restauration scolaire / Participation des familles**

Réunie en novembre 2020, l'assemblée avait décidé, au motif de la non compétence périscolaire, de mettre fin à la prise en charge financière d'une partie des frais de repas des enfants de la station scolarisés à l'école de Niedermorschwihr. La participation, est-il rappelé, s'élevait à 4 euros par élève et par repas, (le reste à charge des parents étant de 3 €). Sept enfants fréquentant régulièrement la cantine, la dépense du Sivom s'est élevée à 2 082 € en 2020, 2 895 € en 2019. Les parents n'ayant disposé de l'information en direct, proposition est faite de sursoir à la décision du Comité Directeur pour l'année scolaire 2021/2022, alors que, par ailleurs, un élu réticent souligne la rupture d'égalité de traitement, chacune des trois collectivités étant confrontée à une question basique d'équité.

Les échanges conduisent l'assemblée à retenir le principe de la continuité de la pratique existante pour une année scolaire supplémentaire à condition que les familles soient informées du caractère incontournable pour la structure de se conformer aux statuts qui la régissent. Les élus semblent s'accorder sur le maintien, à titre exceptionnel, d'une prise en charge partielle pour l'année scolaire supplémentaire, avec signature d'une convention pour la restauration scolaire avec le prestataire "Le Panier Rouge de Régine" définissant l'objet, le coût (inchangé, soit 7 €) et la période allant du 2 septembre 2021 au 7 juillet 2022. Les élus s'accordent également sur les modalités de prise en charge, à savoir 4 € pour le Sivom contre 3 € pour les familles, le prestataire ayant pour seul interlocuteur la collectivité, qui récupère auprès des parents le reste à charge.

**Le Comité Directeur,  
et après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**DONNE** son accord pour la proposition ainsi faite et charge le Président de son application.

#### **5/ 23.06.2021 - Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable**

Le rapport 2020 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, dont un exemplaire accompagnait la convocation des délégués, est présenté dans les grandes lignes. Le président a mis en exergue l'importante fuite d'eau potable sur le réseau de distribution et l'impact sur les indicateurs de performance. Le rendement du réseau est ainsi passé de 96.15 % en 2019 à 76.36 % en 2020. Quant à la qualité, l'eau d'alimentation a été conforme aux exigences en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés lors des différentes analyses.

**Le Comité Directeur**

**DONNE ACTE** de la communication dudit rapport 2020, consultable sur demande au secrétariat.

## 6/ 23.06.2021 – Rapport d'activité 2020

Le président rappelle qu'en application de l'article L. 5211-39, le rapport d'activité 2020 du SIVOM présenté à l'assemblée doit faire l'objet d'une communication en séance publique, par le maire de chaque collectivité membre du SIVOM, séance au cours de laquelle les délégués sont entendus.

Commenté dans les grandes lignes par le Président, le rapport retrace l'activité de l'établissement durant l'exercice écoulé, rapport dont un exemplaire accompagnait la convocation des délégués. Le Président salue la qualité du travail de l'équipe administrative pour l'établissement des deux rapports, service public de l'eau et activité, qui réunissent, fort opportunément souligne M. François LALLEMAND, l'ensemble des informations utiles aux élus et aux administrés intéressés.

### Le Comité Directeur

**DONNE ACTE** de la communication dudit rapport 2020, consultable sur demande au secrétariat.

## 7/ 23.06.2021 - Divers

M. LAMEY rend compte au comité de l'évolution de divers dossiers.

- . Il rassure l'assemblée : les risques d'éboulement depuis le terrain d'assise de l'hôtel l'Alexain sont écartés, la direction ayant mis en place une grille de retenue.
- . Les questions relatives aux installations électriques (coffret "manifestations" notamment) sur la place des Antonins sont réglées.
- . Une belle économie a été faite en changeant utilement le monnayeur (90 €) plutôt que le remplacement de la borne des camping-caristes que le professionnel préconisait et chiffrait à 9 000 € !
- . L'accès de la Roseraie pour le véhicule de service du SIVOM dont il a été question lors de la réunion de mars dernier sera réalisé concomitamment avec les travaux d'éclairage public à l'automne.
- . Un accord est intervenu entre le Sivom et le syndic du Belvédère pour la mise en place d'un clapet anti-retour, une mesure de sécurité indispensable.
- . Quelques photos "après travaux" de la protection contre la foudre pour le monument du Galtz, évoqués au point communication, sont partagés par l'assemblée.

Restant dans le domaine technique, M. GLENAT évoque pour sa part l'état déplorable de la voirie et des trottoirs de la route départementale, à la sortie des Trois Epis vers Labaroche. Contact a été pris avec la Collectivité Européenne d'Alsace. Une prochaine réunion permettra, espère-il, de débloquer la situation, qualifiée de "très compliquée" par M. Marc SCHIELE qui rappelle que le dossier est ancien, qu'il a déjà fait l'objet lors du précédent mandat de discussions, d'un examen détaillé, d'un chiffrage qui situait alors la dépense globale entre 600 000 et 800 000 €. Ainsi qu'il l'avait déjà précisé en mars, les réseaux d'assainissement en sous-sol incombent au SMAV, voirie, garde-corps et mur de soutènement relèvent de la compétence de la Collectivité Européenne d'Alsace, le SIVOM ayant compétence pour les trottoirs et le réseau des eaux pluviales, celles-ci s'écoulant sur le domaine du propriétaire riverain. M. GLENAT insiste sur la nécessité de définir les urgences au regard d'une situation qualifiée de dangereuse pour les usagers.

Il évoque également le monument du Galtz dont le socle présente de sérieuses dégradations, altérations qui devraient alerter les communes. Un chiffrage des travaux est en cours. Le Président souligne que ce monument emblématique de la station mérite toute l'attention des communes concernées et au-delà. La réparation du socle

de la statue ainsi que l'étanchéité de la passerelle doivent être estimés afin de solliciter des aides financières et définir le porteur du projet.

Deux concerts devraient être organisés durant la période estivale, et, dans le cadre des Noëlies, un concert sera donné le 28 novembre à l'église "du haut", Notre-Dame-de-l'Annonciation. Quant à la chapelle de la Visitation rénovée, son inauguration est envisagée par les pères rédemptoristes courant septembre. C'est également en septembre que devrait avoir lieu une réunion pour évoquer le développement touristique de la vallée.

Les élus conviennent unanimement de la beauté du jardin des roses, particulièrement épanoui ces dernières semaines.

**L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne sollicitant la parole,  
le Président lève la séance à 19H30**

**Le Président, Patrick REINSTETTEL**



REÇU A LA PRÉFECTURE

- 9 JUIL. 2021

**TABLE DES MATIERES DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR,  
Séance du 23 juin 2021**

**Approbation du compte rendu de la séance du 23.06.2021**

PROCURATIONS	Présence aux Délibérations	NOM, PRENOM, QUALITE	SIGNATURE
	Tous les points	M. Patrick REINSTETTEL, Président, délégué d'Ammerschwihr	
	Tous les points	M. Gérard GLENAT, 1 <sup>er</sup> Vice-Président, délégué de Turckheim	
	Tous les points	M. Jean-Luc LAMEY, 2 <sup>ème</sup> Vice- Président, délégué de Niedermorschwihr	
	Tous les points	M. François LALLEMAND, délégué de Turckheim	
	Tous les points	M Daniel SCHOEPPF, délégué de Turckheim	Absent, M. Daniel SCHOEPPF a donné procuration de vote à M. Gérard GLENAT
	Tous les points	M. Marc SCHIELE, délégué d'Ammerschwihr	
	Tous les points	Mme Lucie GLEIZES, déléguée d'Ammerschwihr	
	Tous les points	Mme Claudia MARCHAL, déléguée de Niedermorschwihr	
	Tous les points	M. Aimé KUNTZMANN, délégué de Niedermorschwihr	

Document certifié exécutoire, compte tenu de sa  
notification en Préfecture de Colmar,  
le : **07 JUIL. 2021**  
& de sa publication aux Trois-Epis, le même jour.  
Le Président, Patrick REINSTETTEL

REÇU A LA PRÉFECTURE  
- 9 JUIL. 2021

